

# Formulaire de promesse de contribution

De janvier à décembre 2020

## Communauté orthodoxe Saint-Hilaire-de-Poitiers

« Bénis le Seigneur, ô mon âme, et n'oublie aucun de Ses bienfaits. » (Ps 102)

### Pourquoi s'engager à offrir une contribution régulière ?

En tant que chrétiens orthodoxes, notre vie comporte le devoir indispensable d'apprécier ce que Dieu nous donne et de Lui montrer notre reconnaissance en gérant adéquatement ce que nous avons. Comme le dit saint Jean Chrysostome, « nous devons tout à Dieu ». Tout ce que nous possédons (nos talents, les biens matériels, la santé, etc.) nous a été donné par la grâce de Dieu. Nous devons essayer, au mieux de nos capacités, de faire œuvre de générosité et de bonté à Son endroit, en retour de ce qu'Il nous donne. L'offrande que nous faisons à Dieu doit être déterminée par la relation que nous nourrissons avec Lui, par l'amour et par la gratitude qui habite notre cœur pour ce que nous possédons.

À cela, ajoutons que nous avons le devoir de répondre au commandement donné par notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28, 19-20). Dans le Symbole de foi, l'Église est appelée « apostolique », terme qui renvoie non seulement à la permanence de la foi et à la succession des ordinations depuis les apôtres, mais aussi à la vocation de l'Église, appelée à annoncer toujours la vérité chrétienne. Pour cela, nous devons faire tout ce que nous pouvons (et y dédier les ressources que Dieu nous a données, y compris les biens matériels) pour faire grandir la foi et l'Église orthodoxe au Québec.

S'il vous plaît, réfléchissez et établissez vous-même la valeur de votre don pour la Communauté orthodoxe Saint-Hilaire-de-Poitiers de Québec. Veuillez tenir compte, cependant, de l'importance d'offrir une contribution régulière tout au long de l'année pour que la Communauté soit en mesure d'assurer le paiement des diverses factures qui doivent l'être, de payer le loyer nous permettant de maintenir notre église de même que de couvrir le salaire du prêtre afin de pouvoir célébrer les offices et les liturgies et se développer.

Il n'y a pas de somme obligatoire; cette dernière dépend de vous-même.

Revenu annuel	Exemples de taux de contribution (par an / par semaine)				
	2 %	4 %	6 %	8 %	10 %
10 000 \$	200 \$ / 4 \$	400 \$ / 8 \$	600 \$ / 12 \$	800 \$ / 16 \$	1 000 \$ / 20 \$
15 000 \$	300 \$ / 6 \$	600 \$ / 12 \$	900 \$ / 18 \$	1 200 \$ / 24 \$	1 500 \$ / 30 \$
20 000 \$	400 \$ / 8 \$	800 \$ / 16 \$	1 200 \$ / 24 \$	1 600 \$ / 32 \$	2 000 \$ / 40 \$
25 000 \$	500 \$ / 10 \$	1 000 \$ / 20 \$	1 500 \$ / 30 \$	2 000 \$ / 40 \$	2 500 \$ / 50 \$
30 000 \$	600 \$ / 12 \$	1 200 \$ / 24 \$	1 800 \$ / 36 \$	2 400 \$ / 48 \$	3 000 \$ / 60 \$
40 000 \$	800 \$ / 16 \$	1 600 \$ / 32 \$	2 400 \$ / 48 \$	3 200 \$ / 64 \$	4 000 \$ / 80 \$
50 000 \$	1 000 \$ / 20 \$	2 000 \$ / 40 \$	3 000 \$ / 60 \$	4 000 \$ / 80 \$	5 000 \$ / 100 \$
75 000 \$	1 500 \$ / 30 \$	3 000 \$ / 60 \$	4 500 \$ / 90 \$	6 000 \$ / 120 \$	7 500 \$ / 150 \$
100 000 \$	2 000 \$ / 40 \$	4 000 \$ / 80 \$	6 000 \$ / 120 \$	8 000 \$ / 160 \$	10 000 \$ / 200 \$

Ayant examiné, avec la prière, le besoin d'un soutien régulier pour la Communauté orthodoxe Saint-Hilaire-de-Poitiers de Québec, je veux participer au paiement des dépenses de l'église. Considérant mon soutien comme une question de foi, j'accepte de remettre à la Communauté une contribution financière régulière pour sa pérennité et son développement, d'un montant de :

10 \$ par semaine       20 \$ par semaine       30 \$ par semaine       Autre : \_\_\_\_\_ \$ par semaine

OU

Je donnerai \_\_\_\_\_ \$ pour cette année calendaire  
(du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

**Note :** L'argent provenant de la vente de cierges et de prosphores n'est pas comptabilisé dans les contributions.

NOM	
ÉPOUX / ÉPOUSE	
ADRESSE	
VILLE, PROVINCE	CODE POSTAL
TÉL. (DOMICILE)	TÉL. (AUTRE)
COURRIEL (1)	
COURRIEL (2)	
NOM ET ÂGE DES ENFANTS (DE MOINS DE 18 ANS)	

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Veuillez s'il vous plaît compléter ce formulaire et le remettre au responsable laïc, David Pepin, ou à l'un des membres du clergé officiant à la Communauté orthodoxe Saint-Hilaire-de-Poitiers de Québec.

### Comment effectuer un don ?

Les contributions en argent comptant ou par chèque peuvent être remises au responsable laïc, David Pepin, ou à l'un des membres du clergé officiant à la Communauté orthodoxe Saint-Hilaire-de-Poitiers de Québec.

Vous pouvez également faire parvenir vos chèques par la poste, à l'adresse suivante :

*Paroisse orthodoxe Saint-Séraphim-de-Sarov  
3441, 15<sup>e</sup> avenue  
Rawdon (Québec) J0K 1S0*

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Paroisse orthodoxe Saint-Séraphim-de-Sarov, en prenant soin d'indiquer que le don est destiné à la Communauté orthodoxe Saint-Hilaire-de-Poitiers de Québec.

Un reçu pour déclaration fiscale sera émis à votre intention à la fin de l'année. **Toute contribution sera traitée de manière confidentielle.**